© Joueurs Info Service - 24 novembre 2026

Vos questions / nos réponses

Endetté

Par Anonyme75019 Postée le 23/02/2024 12:10

> Cela fait quatre ans que je suis dans les paris sportifs, mais je n'arrive pas à m'en sortir. Je me suis endetté en vendant des biens personnels de mes proches, ce qui a créé des conflits familiaux, et j'en passe. J'arrive toujours pas à m'arrêter de parier en espérant rattraper mes pertes. J'ai un crédit à régler avec Sofinco que je n'arrive pas à honorer, et une grosse dette à régler au plus vite envers mes proches. Je suis actuellement à découvert sur mon compte bancaire. Chaque fin de mois, toute ma paye part dans les paris sportifs. Actuellement intérimaire, je touche une bonne paye mais tout part dans les paris sportifs. Comment puis-je avoir de l'aide ?

Mise en ligne le 27/02/2024

Bonjour,

Si votre pratique des paris sportifs se fait en ligne, peut-être pourriez-vous envisager d’activer des mesures d’auto-exclusion ou d’interdiction volontaire de jeux. Nous vous adressons un article qui présente ces différentes possibilités. Ces mesures sont à considérer comme des moyens de s’empêcher de jouer et donc de ne pas s’endetter davantage. Ce peut être une 1ère étape pour tenter de limiter les pertes.

S'agissant des difficultés financières déjà existantes, une assistante sociale ou une conseillère en économie sociale et familiale pourrait vous aider et vous conseiller sur les moyens de les surmonter. Cela s'évalue au cas par cas. Vous pourriez pour cela vous rapprocher d’un centre de soins d’accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA). Certains de ces centres offrent un accueil privilégié aux jeunes consommateurs jusqu’à 25 ans (CJC), c’est le cas des contacts que nous vous joignons ci-dessous. (Il en existe d’autres si ces adresses ne convenaient pas.) Ces centres accompagnent les joueurs en difficultés de façon globale et personnalisée. Les consultations sont individuelles, confidentielles, gratuites et assurées par des équipes pluridisciplinaires (médecins, psy, travailleurs sociaux).

Si besoin de revenir vers nous, n’hésitez pas bien entendu. Nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h du matin au 09 74 75 13 13 (appel anonyme et non surtaxé) ainsi que par Chat de 14h à minuit du lundi au vendredi et de 14h à 20h le samedi et le dimanche.

Avec tous nos encouragements.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes

CSAPA La Corde Raide

6, place Rutebeuf
75012 PARIS

Tél : 01 43 42 53 00
Site web : www.udsm-asso.fr/les-structures-adultes
Secrétariat : Lundi: 8h30-17h30 - Mardi: 8h30-18h - Mercredi: 13h-20h - Jeudi de 9h-19h00 - Vendredi de 9h-13h.
Accueil du public : Consultation sur rendez-vous du lundi au vendredi
Consultat° jeunes consommateurs : Jeunes entre 15 ans et 30 ans, avec ou sans entourage, sur rendez-vous.
Substitution : Délivrance de traitement de substitution aux opiacés. L'unité est ouverte: lundi 8h45-13h et de 14h-16h30- mardi de 10h45-13h et de 14h-16h30- mercredi 14h-17h30- Jeudi de 11h15-13h et de 14h-18h et Vendredi de 9h à 12h30.
Service de prévention : Intervention de prévention au sein des établissements scolaires ou des structures spécifiques à la demande.

Voir la fiche détaillée

Association Addictions France- Csapa de Paris (CAP 14)

5 bis, rue Maurice Rouvier
75014 PARIS

Tél : 01 45 40 65 68
Site web : //addictions-france.org/etablissements/csapa-de-paris-14eme/
Accueil du public : Consultation sur rendez-vous les : Lundi-Mardi et Jeudi : de 9h30 à 19h00 - Mercredi de 9h30 à 16h,et vendredi de 9h30 à 15h, 1 samedi sur 2: 9h à 14h
Consultat° jeunes consommateurs : Consultations des jeunes de 12-25 ans avec/sans entourage : sur rendez-vous.
Autre : Diffusion de cinq podcasts : En Substance - Familles et Addictions, en accès libre : https://podcasts.apple.com/us/podcast/en-substance/id1786949856

Voir la fiche détaillée

Oppelia Charonne : CJC la Consult'- Paris 20eme

77 rue Alexandre Dumas
75020 PARIS

Tél : 06 85 76 13 88
Site web : www.oppelia.fr/blog/structures/cjc-la-consult-charonne-75/
Permanence téléphonique : Du lundi au vendredi de 9h00 à 18h, les mardi et jeudi jusqu'à 19h.
Consultat° jeunes consommateurs : Le mardi de 10h à 13h et de 17h à 20h ainsi que les jeudis de 17h à 20h sur rendez-vous - L'entourage peut être reçu avec ou sans l'usager.

Voir la fiche détaillée